SAS BIOENERGIE CENTULOISE
16 rue de Drugy
80135 Saint-Riquier
Tél : 0627360204
85215931800017

PREFECTURE de la Somme
Madame la Préfète,
51 rue de la République
80000 Amiens

Le : 07/09/2020
Objet : Complément d'informations à la demande d'Enregistrement au titre des ICPE

Madame la Préfète,

Je soussigné M. Dominique Dengreville, président et associé de la SAS BIOENERGIE CENTULOISE, par cette présente lettre, dépose un complément d'informations au dossier d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, pour une activité de méthanisation.

Numéro de la rubrique	Désignation de la rubrique	Régime
2781-b	*Méthanisation de matière végétale brute, effluents d'élevage, matières stercoraires, lactosérum et déchets végétaux d'industries agroalimentaires dont la quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 30 t/j et inférieure à 100 t/j*	Enregistrement (E)
2910-a	*A. Lorsque sont consommés exclusivement, seuls ou en mélange, du gaz naturel, des gaz de pétrole liquéfiés, du biométhane, du fioul domestique, du charbon, des fiouls lourds, de la biomasse telle que définie au a ou au b (i) ou au b (iv) de la définition de biomasse, des produits connexes de scierie et des chutes du travail mécanique du bois brut relevant du b (v) de la définition de la biomasse, de la biomasse issue de déchets au sens de l'article L. 541-4-3 du code de l'environnement, ou du biogaz provenant d'installations classées sous la rubrique 2781-1, si la puissance thermique nominale est :* ***2. Supérieure ou égale à 1 MW, mais inférieure à 20 MW***	Non concerné (NC)
IOTA 2.1.4.0	Epandage d'effluents ou de boues, à l'exception de celles visées à la rubrique 2.1.3.0 et à l'exclusion des effluents d'élevage, la quantité d'effluents ou de boues épandues présentant les caractéristiques suivantes : 1° Azote total supérieur à 10 t/an ou volume annuel supérieur à 500 000 m³/an ou DBO5 supérieure à 5 t/an	Autorisation (A)

*A=Autorisation, E=Enregistrement, D=Déclaration, S=Servitude d'utilité publique, NC=Non-Classé, **R.A.=Rayon d'affichage

La demande au titre des installations classées soumises à enregistrement est faite par Monsieur Dominique Dengreville pour le compte de :

Nom	SAS BIOENERGIE CENTULOISE
Président	DENGREVILLE Dominique
Téléphone	0627360204
Adresse	16 rue de Drugy 80135 Saint-Riquier
Mail	bioenergiecentuloise@gmail.com
SIREN	852159318
SIRET	85215931800017
Activité	Méthanisation de matières végétales et effluents d'élevage

Les parcelles cadastrales concernées par le projet sont les suivantes.

Commune	Section	Numéros
Saint-Riquier	ZL	14
Saint-Riquier	ZL	15
Saint-Riquier	ZL	16
Saint-Riquier	ZL	17
Saint-Riquier	ZL	18

Nous vous demandons également une dérogation concernant le plan au 1/1000 conformément au code de l'environnement et à l'article 20 du décret N°2010-368 du 13 Avril 2010.

Afin de vous permettre d'instruire notre dossier, vous trouverez ci joint 3 exemplaires papiers et un exemplaire numérique relatifs à l'identification du site, les réponses aux différentes demandes, et les réponses aux prescriptions générales de l'arrêté.

Restant à votre entière disposition et vous remerciant d'avance, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos sentiments distingués.

M. Dominique Dengreville